

# les affaires

## Les bons et mauvais côtés du télétravail

Par Nicolas Duvernois

Publié le 15/09/2020 à 14:07



**BLOGUE INVITÉ.** Ce n'est un secret pour personne, j'entretiens une relation amour haine avec le télétravail. Autant, j'en reconnais les bénéfiques, autant ce simple mot me donne l'urticaire.

Il y a quelques semaines, je vous partageais ici même, en toute transparence, mon expérience chaotique dans cet univers. Certes, en plein confinement, au milieu d'une pandémie, avec deux jeunes enfants à la maison et une compagnie à diriger à distance, disons que l'environnement extérieur n'était pas des plus favorables.

Pour tout vous dire, cette expérience m'a tellement marqué qu'il fallait que je creuse un peu plus sur le sujet afin de mieux comprendre cette nouvelle réalité incontournable qui, tel un tsunami, est apparue de nulle part envahir notre quotidien.

De plus, en tant qu'entrepreneur, ce changement drastique et encore inconnu, tant il est nouveau, m'inquiète. En effet, qui aurait cru que cette transition «temporaire» allait finalement devenir notre quotidien pendant 12, 18 ou 24 mois, voire plus.

Depuis maintenant six mois, des centaines de milliers de Québécois travaillent de chez eux. Salon, sous-sol, cuisine, sofa, balcon... Bref, chacun a dû rapidement s'inventer un coin travail afin de «Zoomer, Teamer, Skyper» et tout le reste. Pour une des rares fois dans le monde des affaires, tant les plus grandes multinationales que les plus petites entreprises n'ont pas eu un mot à dire. La transformation était obligatoire et c'est bien connu, quand tu n'as aucun autre choix, et bien tu acceptes ton sort.

Étant extrêmement impliqué dans le monde des affaires, j'entends de plus en plus d'employés, de gestionnaires et de dirigeants s'inquiéter pour le futur, inquiétude que je partage. Certes, pour les répercussions envers ma propre personne ainsi que mon entreprise, mais aussi pour l'incidence qu'aura cette nouvelle manière de faire sur l'économie en général. De plus, pour ceux qui connaissent mon esprit d'équipe, je suis inquiet pour mes collègues.

Le télétravail a vu le jour au début des années 70. L'essor de la mondialisation combiné aux avancées technologiques tel que l'ordinateur personnel ont révolutionné la mobilité au travail. Désormais, nous n'étions plus obligés d'être toujours derrière le même bureau, au même endroit afin de travailler.

Il fallut cependant attendre les années 90 et l'explosion des technologies de l'information afin de voir le mouvement véritablement prendre forme et s'installer comme une réelle option. En vérité, cette pandémie a fait en sorte que le télétravail passe d'une option assez marginale, en nombre absolu, à la normalité... en 24h!

L'homme est un animal qui déteste le changement, mais qui, lorsqu'obligé, arrive à s'adapter. Les premières journées nous firent découvrir un monde qui, bien en sécurité dans le confort de notre foyer, nous semblait idéal.

En effet, certains avantages étaient indéniables. Quel bonheur de ne pas être bloqué des heures dans le trafic, de ne pas avoir à faire semblant de rire aux mauvaises blagues de ce collègue à l'humour douteux, de ne pas avoir à courir par peur d'être en retard à un lunch d'affaires ou à une réunion, d'attendre interminablement les ascenseurs ou de ne pas porter le même pantalon deux fois dans la même semaine par tendance ou soucis de coquetterie.

S'adapter pour quelques mois est une chose, l'adopter pour plus longtemps en est une autre. Je considère ces 6 premiers mois comme une pratique. Aujourd'hui, nous entrons dans la deuxième phase du marathon. Une phase où, après les 21 premiers kilomètres où tout semblait bien aller, les bobos commencent à ressortir. La solitude se fait ressentir, l'esprit d'équipe commence à s'effriter, la motivation et la concentration deviennent des denrées rares et le mur est beaucoup plus proche que l'on pense.

J'ai beaucoup lu dernièrement sur les incidences que peut avoir le télétravail (à moyen et long terme) sur l'être humain. Ce que j'ai lu ne m'a pas rassuré. Attention, je ne suis pas contre le télétravail, bien au contraire. Je veux cependant que l'on sache dans quoi on s'embarque afin de donner à tous une chance de réussite. Personne ne signerait un contrat sans l'avoir lu, nous devrions tous faire de même envers nos conditions de travail.

Autant pour l'employeur que pour l'employé, de saines habitudes au bureau, peu importe où il se trouve, sont la clé du succès. Par conséquent. Il est donc de mon devoir d'employeur de m'informer au maximum des avantages et des risques que comporte cette nouvelle manière de faire afin de pouvoir adapter nos méthodes et notre savoir-faire.

### **De graves problèmes peuvent nous guetter**

En ne prenant pas cette transition au sérieux, de graves problèmes peuvent nous guetter. En voici quelques exemples.

Isolement, on ne vit pas tous en couple, ou avec des colocataires. Nous sommes des êtres sociaux qui avons besoin de contact humain. Un sourire, un regard, une discussion, un commentaire, nous avons tous besoin de nourrir nos liens sociaux.

Hyperconnexion, beaucoup ont de la difficulté à tracer une ligne entre leur vie privée et professionnelle et n'arrivent pas à se mettre des limites.

Incapacité du gestionnaire à s'adapter, car très rares sont les gestionnaires qui ont suivi un cours au préalable sur le télétravail, en plus de ceux qui n'arrivent pas à s'y faire eux-mêmes. Leur rôle en télétravail est complètement différent que leur rôle au bureau ce qui représente un immense défi pour toutes organisations.

Problématique d'espace, tous n'ont pas le luxe d'avoir un espace bureau bien aménagé et confortable afin de se sentir efficaces et concentrés. Disons que travailler sur un tabouret sur un coin de comptoir pendant des heures n'est pas recommandé par l'Association professionnelle des ergonomes du Québec!

Plusieurs professionnels de la communauté médicale commencent d'ailleurs aussi à sonner l'alarme. Épuisement, insomnie, angoisse, perte de motivation ou d'appétit, maux de dos, de cou, bref, personne n'est à l'abri de sombrer dans un piège ou l'autre d'une transition mal préparée ou mal exécutée.

La définition de l'épuisement professionnel (burnout) que donne le philosophe belge Pascal Chabot dans son livre «Global Burn-out» publié en 2013 est presque prémonitoire des dangers inhérents d'une mauvaise pratique du télétravail.

«Le burnout est une pathologie de civilisation. Il n'est pas seulement un trouble individuel qui affecte certaines personnes mal adaptées au système, ou trop dévouées, ou ne sachant pas (ou ne pouvant pas) mettre des limites à leur investissement professionnel. Il est aussi un trouble miroir où se reflètent certaines valeurs excessives de notre société: son culte du plus, du trop, de la performance, de la maximisation, tout cela démultiplié par des technologies qui imposent souvent leur temporalité à l'Homme.»

En tant qu'entrepreneur qui souhaite depuis longtemps réinventer plusieurs notions de gestion des relations humaines et du «savoir-vivre en affaires», je veux m'attaquer à ce défi titanesque. En quelques heures, la vie professionnelle de centaines de milliers d'entre nous a été totalement bouleversée. La pire erreur que nous pourrions faire est de croire que nous nous sommes tous adaptés parfaitement à cette nouvelle réalité et que nous avons tous les outils, le savoir et les connaissances pour relever ce défi.

Personnellement, je souhaite développer, avec mon équipe, une charte interne de télétravail qui viendrait répondre, du moins je l'espère, à ces nouvelles problématiques. Mieux vaut prévenir que guérir, mieux vaut trop en faire que pas assez!

Que l'on aime ou pas l'option du télétravail, nous sommes obligés de nous adapter sous craintes d'être exposés à ces risques que nous voulons tous éviter pour nous et pour nos organisations. Le Général de Gaulle disait «La vie n'est pas le travail. Travailler sans cesse rend fou.» Je ne peux que lui donner raison.

Article précédent

Article suivant

Classement de l'article | 16 sept. 2020 | Le Journal de Québec  
 MARC-ANDRÉ GAGNON | Bureau parlementaire

# Un « vrai risque » de reconfinement

Quatre autres régions passent en préalerte jaune et on s'attend à ce que certaines atteignent le palier orange

Avec maintenant huit régions en mode préalerte jaune, dont plusieurs qui risquent de passer au niveau orange en raison d'une poignée « d'irresponsables », il y a un vrai risque de reconfinement du Québec, prévient le gouvernement Legault.



PHOTO STEVENS LEBLANC

**Le premier ministre François Legault a lancé un appel à la solidarité aux Québécois de toutes les régions, hier, lors d'un point de presse à Québec en compagnie du Dr Horacio Arruda et du ministre Christian Dubé.**

« La situation est critique, est inquiétante et il faut qu'on réagisse maintenant, c'est la responsabilité de chaque Québécois », s'est inquiété le premier ministre, en confirmant que Montréal, la Montérégie, le Bas-saint-laurent et Chaudière-appalaches s'ajoutent à la liste des régions où les mesures de base doivent être renforcées.

Le plus récent bilan a fait état de près de 300 nouveaux cas de COVID-19 à travers la province.

« C'est le temps de penser aux autres. [...] C'est le temps de limiter le plus possible les rencontres », a imploré François Legault, lors d'un point de presse sur le coup de 13 h, comme au printemps dernier.

#### DES RÉGIONS BIENTÔT ORANGE

Pour les plus vulnérables, il s'agit d'une « question de vie ou de mort », a rappelé le directeur national de santé publique, Horacio Arruda.

« De grâce, amenez-nous pas vers l'orange intensif ou le rouge partout. C'est sûr qu'on va avoir du orange sous peu », a-t-il prévenu, en refusant de préciser quelles régions risquent de passer en « alerte modérée ».

À cause d'une poignée « d'individus qui ne sont pas responsables », « il y en a quelquesunes qui sont très proches », a regretté le ministre de la Santé, Christian Dubé, en montant le ton. Le cas échéant, les conséquences pour ces régions seront considérables.

« Il y aurait la fermeture des bars, il y aurait des restrictions dans les restaurants pour se limiter au take-out », a notamment souligné le ministre de la Santé.

Le nombre maximal de personnes lors d'événements publics comme les mariages serait forcément réduit à la baisse. Celui lors de rassemblements dans les résidences privées passerait de 10 à 6.

Pour appuyer ses propos, le ministre a donné une série d'exemples de rassemblements fautifs survenus ces derniers jours ( voir encadré).

#### DEUX NOUVELLES MESURES

Dans l'attente, Québec a annoncé hier deux nouvelles mesures.

Dans les bars, il sera bientôt interdit de vendre de la nourriture après minuit.

L'entrée en vigueur de cette mesure sera prochainement précisée dans un arrêté ministériel.

« La raison, c'est parce que les gens se croient plus intelligents que les règles, puis qu'ils disent : "Bien, c'est facile, si on veut continuer à vendre de l'alcool, bien, on a juste à rajouter des McCroquettes, puis ça va être parfait." Mais ça ne marche pas comme ça. C'est fini la nourriture, après minuit, dans les bars », a tranché M. Dubé.

Ainsi, il ne sera plus possible pour les bars de servir de l'alcool après minuit en prétextant que c'est pour accompagner un repas.

Dans les résidences privées pour personnes âgées (RPA), le port du masque sera désormais obligatoire pour les résidents dans les corridors et espaces communs.

Le ministre de la Santé promet aussi « plus d'inspections », un contrôle « plus serré de l'achalandage » dans certains milieux et « plus d'interventions policières ».

Cet article a été partagé par un utilisateur de PressReader - une source en ligne de publications internationales. PressReader contient du contenu protégé, des marques déposées et d'autres informations confidentielles. Réception de cet article ne doit pas être interprétée comme octroi de toute licence, expresse ou implicite, à la propriété intellectuelle de PressReader ou éditeurs de publications présentées. PressReader - Connecting People Through News PressReader, 200-13111 Vanier Place, Richmond BC V6V 2J1, Canada Téléphone: +1 604 278 4604 © 2003-2016 NewspaperDirect Inc. dba PressReader. Tous droits réservés. Termes d'utilisation: <http://care.pressreader.com/hc/articles/206528495-Terms-of-Use> Politique de confidentialité: <http://care.pressreader.com/hc/articles/205818089-Privacy-Policy>

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)



**ICI Québec**

## Analyse **L'amphithéâtre, déjà cinq ans, et puis après?**



Deux fans des Nordiques à l'extérieur du Centre Vidéotron, le 12 septembre 2015.

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / JACQUES BOISSINOT



**Louise Boisvert**

Publié à 6 h 30

Pas d'équipe de hockey, pas beaucoup de revenus et pas de revitalisation, l'amphithéâtre de Québec n'a pas rempli ses promesses.

En janvier 2012, le maire de Québec se rend à Pittsburgh visiter l'amphithéâtre des Penguins, construit deux ans plus tôt. L'aréna est l'un des plus modernes du circuit Bettman. Sa conception va largement inspirer le projet de Québec.

Mais il n'y a pas que cela. La revitalisation du quadrilatère aussi retient l'attention. À deux pas de l'amphithéâtre, un hôtel a ouvert ses portes pratiquement au même moment. L'endroit vibre au rythme des matchs de hockey et des spectacles prévus au calendrier. Le reste du temps, c'est plutôt tranquille.

Construits entre un vaste stationnement et un quartier ouvrier plus que centenaire, l'aréna et l'hôtel devaient être le moteur d'une relance. Mais les investissements tardent à venir.



Visite du maire de Québec de l'amphithéâtre de Pittsburgh, en janvier 2012

PHOTO : RADIO-CANADA

Dix ans plus tard, rien n'a changé à Pittsburgh. Aucun autre bâtiment n'a levé de terre. Il y a bien un projet de construction d'un futur siège social d'une banque et l'aménagement d'une petite salle de spectacle, mais pas avant encore deux ans.

## Confiant

Qu'à cela ne tienne, le maire de Québec reste convaincu à l'époque que son projet va redonner un second souffle au quartier de Limoilou. Il est tellement confiant qu'il croit que la relance va permettre de financer une partie de l'emprunt que la Ville a fait pour construire l'amphithéâtre.

La Ville estime le potentiel d'investissement immobilier à 65 millions de dollars et des revenus provenant de nouvelles taxes de 2 millions de dollars par année, dès la première année. Cela fait partie du montage financier. C'est ce qui a été présenté à la population.

Cinq ans plus tard, aucun édifice ou hôtel n'a été bâti. Ce sont donc 10 millions de dollars qui ont échappé à la Ville, selon ses prévisions. Il a fallu trouver l'argent ailleurs.

### **Moteur de relance**

La Ville avait pourtant été prévenue que l'amphithéâtre ne pouvait pas à lui seul être un moteur de relance. Un an plus tôt, dans un rapport commandé à la firme Ernst and Young, il est écrit qu'il n'y a pas de « causalité entre l'arrivée d'un nouvel amphithéâtre et le développement immobiliers en périphérie ».

*« Il serait trompeur de prétendre qu'un nouvel amphithéâtre a, à lui seul, la capacité d'engendrer des retombées permettant de revitaliser un quartier entier »*

*— extrait du rapport Projet d'amphithéâtre multifonctionnel, Ernst and Young, août 2010*

La Ville ne semble pas en avoir tenu compte.

Elle peut tout de même se consoler. Le même rapport expliquait qu'il est nécessaire d'inscrire le projet dans une réflexion plus vaste de mise en valeur du secteur. Cela prenait d'autres investissements municipaux.

Ce qu'elle a fait. La Ville a converti la Place du commerce en Grand marché et aménagé une place publique. Ne reste plus qu'à dévoiler sa vision de revitalisation du pôle Wilfrid-Hamel-Laurentienne.



On sait déjà que des millions de dollars devraient être investis dans les prochaines années pour moderniser le quartier. Les frères Trudel ont des projets pour Fleur de Lys tout comme GM Développement qui possède les terrains de l'ancien garage Giguère.

L'amphithéâtre a probablement été l'élément déclencheur de cette réflexion, mais ça aura pris plus de temps que prévu pour tout mettre en oeuvre.

### À lire aussi :

- Le rêve inachevé des entrepreneurs autour du Centre Vidéotron

**Louise Boisvert**

